



Comité de Coordination
4, Allée des Peupliers- 30100 ALES Cedex.
Tél : 04.66.30.48.44 fcpe.ales@voila.fr

A l'attention des chefs d'établissements
Madame, Monsieur la(e) Principal(e)

Alès le 29 novembre 2010

Objet: demande de renseignements au sujet du logiciel « Livret Personnel de Compétences » et du logiciel « Pronote »

Madame, Monsieur,

Alertés par de nombreux parents d'élèves au sujet du livret personnel de compétences de l'éducation nationale, il nous paraît important de vous faire partager nos questionnements.

Dans un premier temps, pouvez-vous nous garantir que les préconisations de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) sont respectées au sujet du logiciel « Livret Personnel de Compétences » :

- Droit d'accès ?
- Droit de rectification ?

Nous souhaiterions ensuite connaître :

- la durée de conservation des données ?
- le lieu de stockage des données ?
- les modalités de sécurisation des flux de données par Internet ?

Dans le cas de l'établissement de fiches électroniques la CNIL préconise également un droit d'opposition des familles. Comment se fait-il que les enfants soient fichés sans qu'un courrier envoyé aux parents leur demande s'ils sont d'accord et leur précise quelles modalités de remplacement seront mises en place en cas de refus? De plus nous attirons votre attention sur le fait que le croisement de fichiers numériques n'est pas conforme aux préconisations de la CNIL alors même que les textes officiels prévoient le croisement du logiciel "Livret personnel de compétences" avec SCONET, OCEAN, NOTANET, WEBCLASSEUR ainsi qu'avec des applications privées comme PRONOTE.

Par conséquent, envisagez-vous, dans votre collège, d'entrer en conformité avec ces 2 préconisations de la CNIL ?

Enfin, au sujet de « PRONOTE », nous nous interrogeons sur la façon dont le login et le mot de passe ont été communiqués aux parents et sur la fonction des personnes habilitées à accéder aux données saisies ?

Certains de l'intérêt que vous portez aux inquiétudes des parents et dans l'attente de vos réponses, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations

Pour le bureau, la présidente

Délie MULLER